

28 mars 1980 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DU RETRAIT DES FORCES FRANCAISES AU TCHAD, PARIS, PALAIS DE L'ELYSEE, LE VENDREDI 28 MARS 1980

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A DEMANDE AU GENERAL MERY, CHEF D'ETAT-MAJOR DES ARMEES, DE TRANSMETTRE AUX MEMBRES DES FORCES ARMEES FRANCAISES STATIONNEES AU TCHAD, SES FELICITATIONS POUR LE COURAGE ET L'EFFICACITE AVEC LESQUELS ILS ONT ASSURE, SEULS, LA PROTECTION ET L'EVACUATION DES RESSORTISSANTS FRANCAIS ET ETRANGERS DE N'DJAMENA.

- LA FRANCE DEPLORE PROFONDEMENT LES AFFRONTLEMENTS MEURTRIERS QUI ENFONCENT LE TCHAD DANS LA HAINE ET DANS LE DESESPoir. IL NE LUI APPARTIENT PAS D'Y INTERVENIR. PAR CONTRE ELLE APPORTE SON AIDE HUMANITAIRE ET MEDICALE A LA POPULATION CRUELLEMENT EPROUVEE, ET ELLE RESTE DISPONIBLE POUR CONTRIBUER A GARANTIR, A LA DEMANDE DES AUTORITES DU TCHAD, TOUT RETOUR A UNE SITUATION DE CEsSEZ-LE-FEU.\